

ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY  
49 Rue Léon Barbier  
78400 CHATOU  
Tél. : 01 30 71 11 41

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**  
**- Mardi 2 mars 2021 -**

Le conseil d'école a lieu en mode hybride : restreint à 7 personnes en présentiel, les autres participants étant en visio-conférence.

En présentiel :

Mme DA COSTA, Directrice.  
M. PARANHOS, conseiller municipal.  
Mmes GARDAIS et GRATTON, enseignantes.  
Mmes COLL et WAIRY, représentantes des parents d'élèves F.C.P.E. et P.E.E.P.  
M. EL BOUGHAZAOU, référent péri-scolaire.

En distanciel :

Mme De MARCILLAC, Adjointe au Maire chargée de l'Education, de la Restauration municipale et du Sport.  
Les autres enseignants de l'école.  
Les autres représentants des parents d'élèves.

Absente excusée :

Mme CHAMPAGNAC, Inspectrice de l'Education Nationale.

**1. Fonctionnement du conseil d'école**

**a) Adoption du procès-verbal du conseil d'école précédent**

Le procès-verbal du conseil d'école précédent (03/11/2020) est adopté.

**2. Restauration scolaire et hygiène**

**a) Point sur le Protocole sanitaire actuel sur le temps scolaire**

Le protocole sanitaire est renforcé depuis le 22 janvier, mis à jour le 1<sup>er</sup> février 2021.  
Le principe est l'accueil de tous les élèves dans le respect du protocole sanitaire avec un enseignement en présentiel pour tous les élèves sous réserve de situations locales particulières.

Le port de masques est obligatoire toute la journée. Les masques doivent être de catégorie 1 et sont fournis par la mairie et distribués par les enseignantes en classe.

Rappel : **les parents doivent porter aussi un masque aux abords de l'école.**

Nous remercions la mairie pour l'approvisionnement des masques.

Une aération régulière et renforcée des locaux est faite.

Le principe de distanciation d'au moins un mètre doit être respecté lorsqu'il est matériellement possible en classe mais ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre les élèves d'un même groupe. Pour cela, les récréations sont organisées par groupe de niveau à des horaires différents : à 10h et à 14h45 pour les CP, CE1 et CE2 et à 10h30 et à 15h15 pour les CM1 et CM2. Les groupes ne se croisent pas dans les couloirs. Il ne doit pas y avoir de brassage des élèves entre ces groupes de niveau.

Le lavage des mains a lieu avant chaque entrée en classe.

**b) Présentation du protocole sur le temps de cantine**

Les élèves mangent par classe, le réfectoire peut accueillir trois groupes classes distanciés de 2 mètres. Les élèves mangent par petits groupes identiques qui sont fixes.

Un aménagement de la pause méridienne a été nécessaire pour pouvoir accueillir tous les élèves inscrits sur le temps imparti : les élèves de CP et CE1 sortent à 11h30 pour reprendre la classe à 13h30.

Les parents demandent si les animateurs conseillent de les récupérer le midi pour le repas, le coordinateur assure que chaque élève peut déjeuner dans le respect du protocole et sans dépassement des horaires.

**c) Test salivaires**

7500 tests salivaires sont prévus par semaine sur le département des Yvelines, dans les écoles sélectionnées (3 tests sur une même école). Pour le moment l'école Jules Ferry n'est pas retenue. Les parents seraient tenus informés si l'école était concernée. Ces tests seront effectués par des laboratoires sur les enseignants qui donnent leur accord ainsi que sur les élèves autorisés par leurs parents.

**d) Règles d'éviction scolaire pour Covid**

- En cas de Covid ou variant anglais, les élèves cas contact doivent respecter 7 jours d'éviction scolaire et les cas positifs, 10 jours d'éviction. Si dans une même classe, il est recensé 3 cas positifs (hors fratries), tous les élèves de la classe seront en éviction 10 jours.

- En cas de variant sud-africain ou brésilien, l'éviction est de 10 jours, un seul cas contact ou positif entraînera l'éviction de toute la classe durant 10 jours.

Si un enseignant est absent, la règle du non brassage des groupes demande à ce que les enfants ne soient pas répartis dans les autres classes.

Si aucun remplacement n'est possible, il sera demandé aux parents de garder leur enfant s'ils le peuvent.

Il est rappelé aux parents leur responsabilité à déclarer les cas avérés et les cas contacts. Leur coopération est importante et indispensable pour briser les chaînes de transmission.

#### e) Le projet cantine sans plastique

Le projet est adopté et travaillé, il sera mis en place partout au plus tard à la rentrée de septembre.

#### f) Le passage aux quatre composants

Le retour des écoles et centres de loisirs est positif.

### 3. Vie scolaire

#### a) Les admissions pour la rentrée 2021

Les familles ont reçu le certificat d'inscription délivré par la mairie début février.

La directrice de l'école a adressé un courrier le 4 février aux familles des élèves du secteur pour leur proposer deux options :

- Adresser les documents par mail et échanger par mail ou téléphone sur la situation de leur enfant.

- Prendre par téléphone un rendez-vous physique dans le respect des gestes barrières pour apporter les documents et échanger.

Les fédérations renouvellent leur rédaction du livret d'accueil et la fiche pratique de l'école.

Une réunion d'information pour les parents des nouveaux élèves par les représentants de parents pourrait être prévue en juin, les familles seront averties par mail.

Date de la commission de dérogation élémentaire : Vendredi 7 mai 2021.

L'école attend 38 CP pour la rentrée prochaine et 50 CM2 devraient quitter l'école. L'effectif prévisionnel est de 236 élèves. Le DSDEN a décidé la fusion avec l'école

maternelle Les Cormiers pour laquelle l'effectif prévisionnel est de 61 élèves soit un total à ce jour de 297 élèves. Une fermeture de classe sur le groupe constitué est prévue, soit un total de 12 classes.

L'école lance une enquête pour connaître les départs en septembre prochain.

Beaucoup de questions sur le fonctionnement de l'école primaire (Jules Ferry / Cormiers) sont apparues, elles vont être listées pour être proposées à la municipalité ou à l'inspection départementale en fonction de leurs compétences respectives. L'équipe enseignante aura besoin de temps pour organiser la rentrée scolaire avec un nouveau fonctionnement. Mme Da Costa souhaite anticiper sur cette nouvelle organisation.

Les inscriptions en maternelle se font à l'école des Cormiers.

#### b) Inscriptions au collège

L'affectation d'un élève de 6<sup>ème</sup> dans un collège dépend de son domicile.

Les parents ont été destinataires du calendrier de la procédure d'affectation :

- **Lundi 15 mars** : Edition et remise aux parents du volet 1.

- **Vendredi 19 mars** : Dernier délai pour le retour du volet 1.

- **Jeudi 1<sup>er</sup> avril** : Edition et remise aux parents du volet 2 (document permettant la demande de dérogation pour un autre secteur ou les classes CHAM ou bilangues).

- **Jeudi 15 avril** : Dernier délai pour le retour du volet 2 et éventuellement des pièces justificatives.

- **Vendredi 4 juin** : Edition par le collège et transmission aux familles des notifications d'affectation en 6<sup>ème</sup>.

- **Au plus tard le vendredi 18 juin** : Inscription au collège à faire par la famille. Une journée dédiée est prévue le **samedi 12 juin** pour le collège Auguste Renoir.

#### c) Bilan de la coopérative

Bilan au 02/03/2021 :

Solde au 03/11/2020 : **4 440,77€**.

- Entrées (photos) : 5 420€

- Sorties : 7 647,40€

o Photographe : 3700,50 €

o Conférence Cicadelle pour les CP : 147 €

o Projet Yoga CP et CE1 : 1370 € (1200 € seront pris en charge par la municipalité dans le cadre du projet exceptionnel) + 1305 € pour une deuxième séance

o Arbre de la cour : 800 € (bénéfice du marché de Noël 2019)

o Abonnements pour des classes : 168 €

o Prix littéraire des incorruptibles pour les CE1 : 156,90€

Solde actuel : **2 213,37€**.

#### **d) Bilan de la caisse des parents**

Bilan au 02/03/2021 :

Aucun mouvement depuis le 25/02/2020.

Solde actuel : **716,81€**.

#### **e) Les budgets municipaux 2021**

Les dotations pour l'école élémentaire pour l'année scolaire 2021-2022 sont les suivantes :

- 29,90 € par élèves + 7 € pour les langues pour les CE2, CM1 et CM2 soit un total de 8 537,10€ pour les fournitures scolaires et les manuels.
- 4 937,67 € pour les fournitures pédagogiques et le transport.

Les commandes de manuels et de fournitures seront effectuées après la commission de dérogation qui stabilise les effectifs de l'école et permet de valider la structure pour la rentrée de septembre.

La date butoir pour l'envoi des commandes au service Education est le 28 mai, soit 3 semaines après la commission de dérogation.

#### **f) Plan numérique**

La ville a consulté l'école pour l'achat de robots éducatifs (Thymio). L'école a besoin de remplacement des postes sous Windows 7 et du poste de direction sans webcam pour les visio. Le problème de wifi de la mallette de tablettes n'est pas encore résolu (en attente de changement de fournisseur d'accès d'ici un mois). L'école a également besoin de poser un store occultant dans la salle 1

### **4. Activités périscolaires**

#### **a) L'équipe d'animation**

Le trombinoscope de l'équipe d'animation et du personnel de cantine est à remettre à jour.

Suite au départ de Benjamin Bussière de Nercy, coordinateur périscolaire, Chakib El Boughazaoui a été recruté pour le remplacer depuis le 1<sup>er</sup> mars. Les coordonnées téléphoniques du référent périscolaire de l'école restent inchangées (07 63 04 44 52).

### **5. Les actions pédagogiques**

#### **a) Evaluations nationales CP**

Les élèves ont passé la deuxième partie des évaluations mi-janvier. Tous les parents ont été destinataires des résultats de leur enfant. Les enseignantes ont commencé à recevoir les parents.

#### **b) Livrets scolaires**

Les livrets sont en ligne depuis le 27 janvier et depuis le 4 février pour les CP. Il est du devoir des parents de prendre connaissance du livret scolaire de leur enfant et de le signer.

#### **c) Calendrier du passage de classe**

Le conseil des maîtres se réunira les 16 mars et 13 avril pour définir les propositions et décisions de passage de classe.

#### **d) Les liaisons pédagogiques**

- **GS/CP**

L'école a lancé une invitation de visite avec masque pour les élèves de GS du secteur auprès des écoles maternelles Les Larris, Les Cormiers et Les Champagnes. Nous attendons leur retour.

- **CM2/6ème**

Mme Ghesquier, principale du collège Auguste Renoir, viendra rencontrer Mme Da Costa le jeudi 11 mars.

2 enseignantes du collège Auguste Renoir, Mme Urion, professeur de musique, et Mme Coste professeur d'allemand, viendront présenter les deux cursus (CHAM et langues vivantes) aux classes de CM2 jeudi 11 mars également. Les auditions pour l'entrée en classe de 6<sup>ème</sup> CHAM auront lieu le jeudi 15 avril prochain.

#### **e) EPS**

L'équipe enseignante regrette que toutes les séances d'EPS avec l'intervenant soient annulées. Elles pourraient être faites dans la cour de l'école, les activités extérieures sont possibles avec masque.

#### f) Sécurité routière

La police municipale reprendra les séances à vélo dans la cour après que les enseignantes se soient chargées de l'éducation routière en classe. L'école remercie la police municipale de cette reprise.

#### g) CMJ

Les élections pour le Conseil Municipal des Jeunes de Chatou se sont déroulées le 30 janvier pour l'école qui présentait 5 candidats : 102 votants (les élèves de CM1 et de CM2), 100% de suffrages exprimés. Sont élus Matthieu Moulin avec 57 voix et Aidan LEFOUL-RODRIGUEZ avec 52 voix, Nelly COVA est suppléante avec 35 voix. Le conseil municipal des jeunes est un lieu d'expression et d'apprentissage citoyen, son objectif est de mener des actions d'intérêt général demandant un réel investissement de la part de ces représentants qui vont monter des projets collectifs et participer à différentes manifestations commémoratives.

Il y aura 30 élus sur la commune : du CM2 à la 4<sup>ème</sup> (2 par école élémentaire et 3 à 4 par collège publics et privés), élus pour une durée de 2 ans.

### 6. Sécurité et équipement

#### a) La sécurité à l'école

Un exercice PPMS "alerte intrusion" a eu lieu le 24 novembre, l'objectif était "se cacher". Le prochain exercice aura lieu le 13 avril.

Les parents souhaitent participer au conseil de quartier pour aborder les questions de sécurité aux abords de l'école, ils vont prendre contact avec le référent.

#### b) Les travaux

Un visiophone a été installé dans le hall de l'école, dans la salle 2 et dans le bureau de direction afin de visualiser qui sonne au portail. En effet, la commission de sécurité d'octobre dernier avait demandé l'installation d'un loquet pour ouvrir le petit portail de l'intérieur en cas d'évacuation et d'un brise-vue empêchant l'ouverture de l'extérieur.

Une VMC a été installée dans la salle Rased pour une meilleure ventilation des locaux. Plantation de quatre arbres *Morus Alba (mûrier)*, arbre du ver à soie, en décembre, dont un est financé par le bénéfice du marché de Noël 2019 à hauteur de 800 €. Les travaux de peinture du premier étage restent à réaliser.

L'école met à disposition de l'association Ludocat la salle informatique avec des armoires de rangement, en attente de la convention signée avec la mairie. Un drive de jeux de société a lieu tous les 15 jours dans la venelle.

### 7. Le calendrier

- 8<sup>ème</sup> édition des rencontres "Flag rugby" pour les classes de CM2 de la commune sur l'île des impressionnistes pour l'instant maintenue au **jeudi 10 juin**.

- Inscription des classes de CM2 A, CP A, CE1 A et CE2 B aux animations "Tous écoliers" et SITRU sur les déchets, proposées par la communauté de la Boucle de Seine.

- Participation des classes de CM1 et CM2 à la Dictée du Tour de France le **mardi 19 mars**.

- Randonnée des classes de CE2, CM1 et CM2 prévue le **jeudi 1<sup>er</sup> juillet**.

- Pique-nique pour les classes de CP et CE1 prévu le **vendredi 2 juillet**.

L'organisation des manifestations habituelles au cours de l'année scolaire sont en attente de l'évolution de la crise sanitaire.

---

**Prochain conseil d'école mardi 1<sup>er</sup> juin à 18h30.**

---

La séance est levée à 20h15.

**Mme COLL**  
Représentante de  
parents PEEP

**Mme DA COSTA**  
Directrice de l'école

**Mme WAIRY**  
Représentante de  
parents FCPE